



Délibération n°31 et 32 – Construction d'un nouveau stade sur le secteur à Guipavas Par Eric Guellec

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Les délibérations 31 et 32 concernent le projet de construction d'un nouveau stade de football pour le Stade Brestois à Guipavas. Ces deux délibérations marquent pour nous le top départ de ce projet.

Nous voterons défavorablement ces deux délibérations. En quelques mots, nous nous en expliquons.

Le projet de départ a évolué. Initialement, était envisagé un stade 100% privé, avec une participation de la métropole se limitant aux infrastructures et aménagements aux alentours dont le montant restait à fixer. D'ailleurs, nous aurions insisté pour que soit sollicité le Stade Brestois, principal bénéficiaire de ces infrastructures et aménagements, afin qu'il participe à nos côtés de façon significative à leur financement. Ainsi, nous aurions accompagné le Stade Brestois dans son projet, tel que cela figure à notre programme électoral de 2020.

Mais aujourd'hui, comme le rappellent ces deux délibérations, ce projet a évolué. Faute d'éléments financiers suffisamment précis sur le niveau d'engagement de la collectivité et sur le nouveau montage de ce projet, nous nous en tenons au principe qu'une rénovation réglementaire et frugale du Stade Francis Le Blé est à nos yeux préférable. A cette heure, nous gageons qu'elle serait moins onéreuse et permettrait donc l'investissement de l'argent public dans d'autres projets.

Le contexte économique actuel très difficile ne peut que nous conforter dans notre point de vue.

Je vous remercie.